



Avere-France

ZFE-m et mobilité électrique

AMIF

Décembre 2022

L'Avere-France

Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Nos missions

Promouvoir la mobilité électrique auprès de différents publics

Informier l'ensemble des parties prenantes

Défendre les intérêts communs des acteurs de cet écosystème

Représenter la diversité des acteurs de l'écosystème

Fédérer tous les acteurs de la mobilité électrique

Nos actions

Veille et information

Lobbying

Communication

Événementiel

Structuration d'un réseau d'associations régionales

Gestion du programme Advenir

En quelques chiffres



✓ **16** permanents

✓ **+ 200** adhérents

✓ **13** associations régionales réunies en réseau

✓ **2** réseaux européens

L'Avere-France

Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Des guides

Des positions

Des baromètres

AVERE FRANCE
Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Guide pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables en copropriétés

En partenariat avec: **enedis**, **FEI**, **GIMELEC**, **Unis**

AVERE FRANCE

Guide Bus électriques
TOUTES LES INFORMATIONS POUR CONVERTIR SA FLOTTE
SEPTEMBRE 2021

véhicule 100% électrique

île de France mobiles

en partenariat avec: **bluebus**, **edp**, **enedis**, **fosse POWER**, **IVECO BUS**, **MOBILÉC**, **EVSTATION**

AVERE FRANCE

Note de position
SUR LE SMART CHARGING ET LE V2X

Note réalisée avec le concours de Columbus Consulting

AVERE France - GT Storage et Smart Grids - Note de position sur le smart charging et le V2X

AVERE FRANCE

Baromètre national des infrastructures de recharge

Points de recharge en France : leur nombre stagne, il faut relancer la dynamique !

28 928 points de recharge ouverts au public en France métropolitaine

LEUX D'IMPLANTATION

REPARTITION DES POINTS DE RECHARGE PAR PUISSANCE

AVERE FRANCE

Immatriculations des véhicules électriques et hybrides rechargeables
Chiffres clés de mai à Décembre 2020

En décembre 2020, les véhicules électriques et hybrides rechargeables ont représenté plus de 26 % du marché Français - du jamais vu !

MARCHÉ DU VEHICULE ELECTRIQUE NEUF - FRANCE METROPOLITAINE, DECEMBRE 2020

	Immatriculations Décembre 2020	Immatriculations Octobre 2020
Véhicules électriques particuliers	20 274 (+10,7% MoM)	18 027 (+10,6% MoM)
Véhicules électriques professionnels	2 547 (+12,5% MoM)	2 702 (+16% MoM)
Véhicules hybrides rechargeables particuliers	22 081 (+18,1% MoM)	18 792 (+18% MoM)
Véhicules hybrides rechargeables professionnels	22 013 (+12,1% MoM)	19 762 (+24% MoM)
Véhicules hybrides rechargeables particuliers et professionnels	44 094 (+15,1% MoM)	38 554 (+19% MoM)
Données sources : ANTS	22 013 MoM	19 762 MoM

SUIVI DU CONTRAT STRATEGIQUE DE FILIERS

Objectif	Avril 2020	Mars 2020	Février 2020	Janvier 2020
Objectif	200 000	150 000	100 000	50 000
Actualité	200 000	150 000	100 000	50 000

L'Avere-France

Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Une plateforme
pédagogique



Un programme de
financement...



Cibles de financements :

- Voirie
- Parking de personnes morales
- Résidentiel collectif
- Modernisation
- ...

... mais aussi de
formations



Contenu des formations :

- Informations génériques sur la mobilité (idées reçues)
- Aspects sécurité et bonnes pratiques
- Aides financières et obligations réglementaires
- Boite à outils

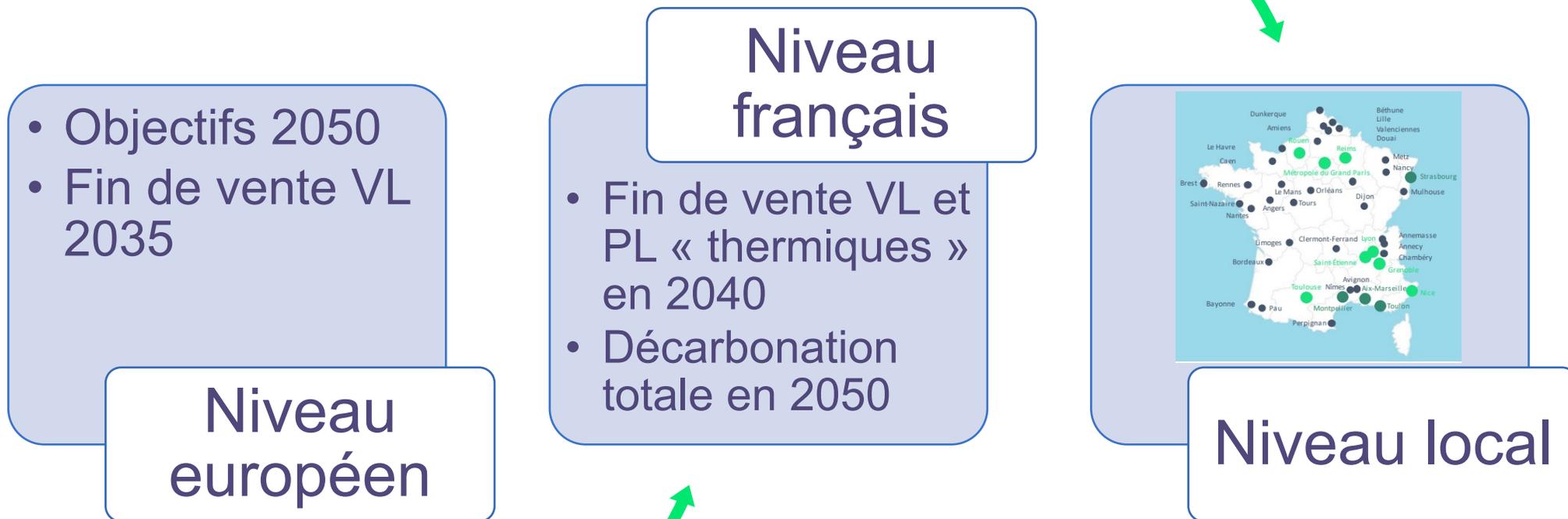
The background of the slide is a dark purple color. On the left side, there are several light purple geometric shapes: a large circle at the top, a downward-pointing chevron shape in the middle, and several parallel diagonal bars at the bottom. A large, white number '1' is positioned in the center of the slide, overlapping the purple background.

1

ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Décarbonation des transports

Des actions à tous les niveaux

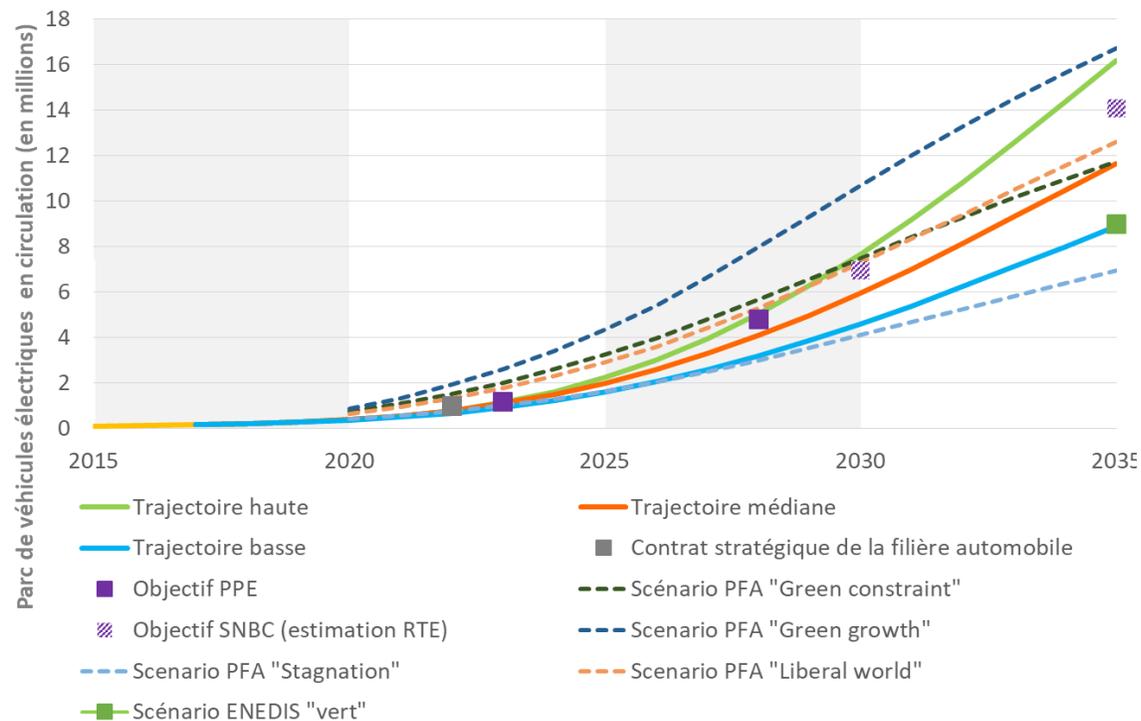


Etat des lieux des immatriculations

Et demain...

- ❑ **Contrat stratégique de filière Automobile**
 - ✓ Multiplication par 5 des ventes de VE
 - ✓ Parc d'1M de VE+VHR en circulation fin 2022
- ❑ **Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**
 - ✓ 4,8M de VE en 2028
- ❑ **Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)**
 - ✓ 14M de VE en 2035
- ❑ **Scénarios constructeurs**
 - ✓ Entre 7M et 17,7M à l'horizon 2035
- ❑ **France 2030**
 - ✓ 2M de VE produits par an à partir de 2030

Trajectoire de développement du VE



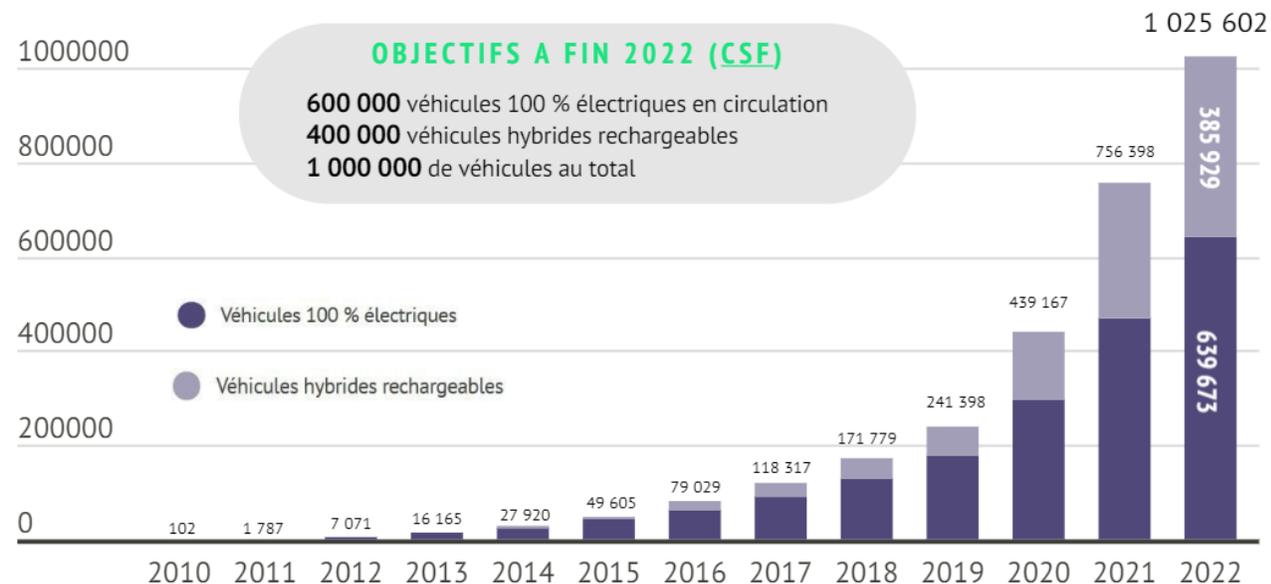
Scénarios d'évolution du parc de véhicules électriques en France
(RTE, 2019) via des scénarios RTE, PPE, SNBC, PFA, etc.

Etat des lieux des immatriculations

+ 1 million VE en circulation

- ✓ 30k immatriculations en octobre (+ 33 %)
- ✓ 19,6 % de part de marché en octobre

Parc roulant français 2010-2022



Source : Baromètre public Avere-France, AAA

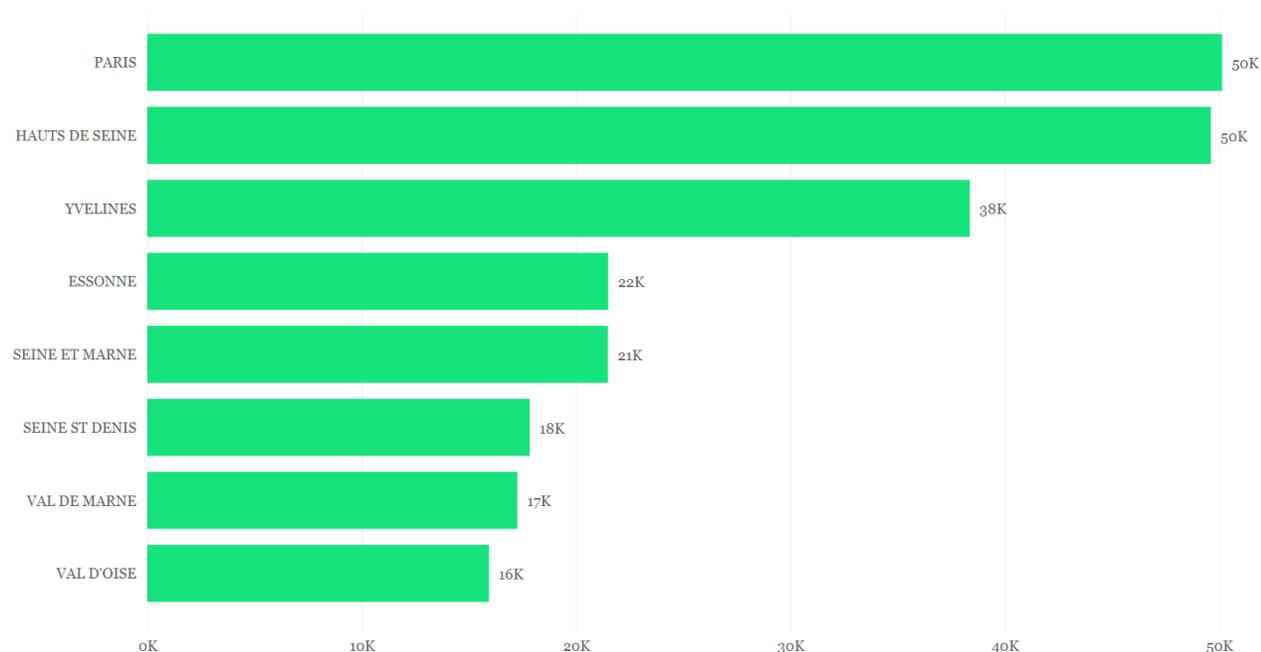
Etat des lieux des immatriculations

+ 1 million VE en circulation

- ✓ 30k immatriculations en octobre (+ 33 %)
- ✓ 19,6 % de part de marché en octobre

232 207 véhicules en IDF

Parc roulant francilien en 2022



Source : Baromètre expert Avere-France, Colombus

The background is a vibrant green with abstract, semi-transparent geometric shapes. On the left, there are several parallel diagonal bars. In the upper left, there's a large, faint circular shape. The overall effect is modern and dynamic.

2

ZFE-M

ENTRÉE EN VIGUEUR DES ZFE-M

ZFE-m issues de la loi d'orientation des mobilités

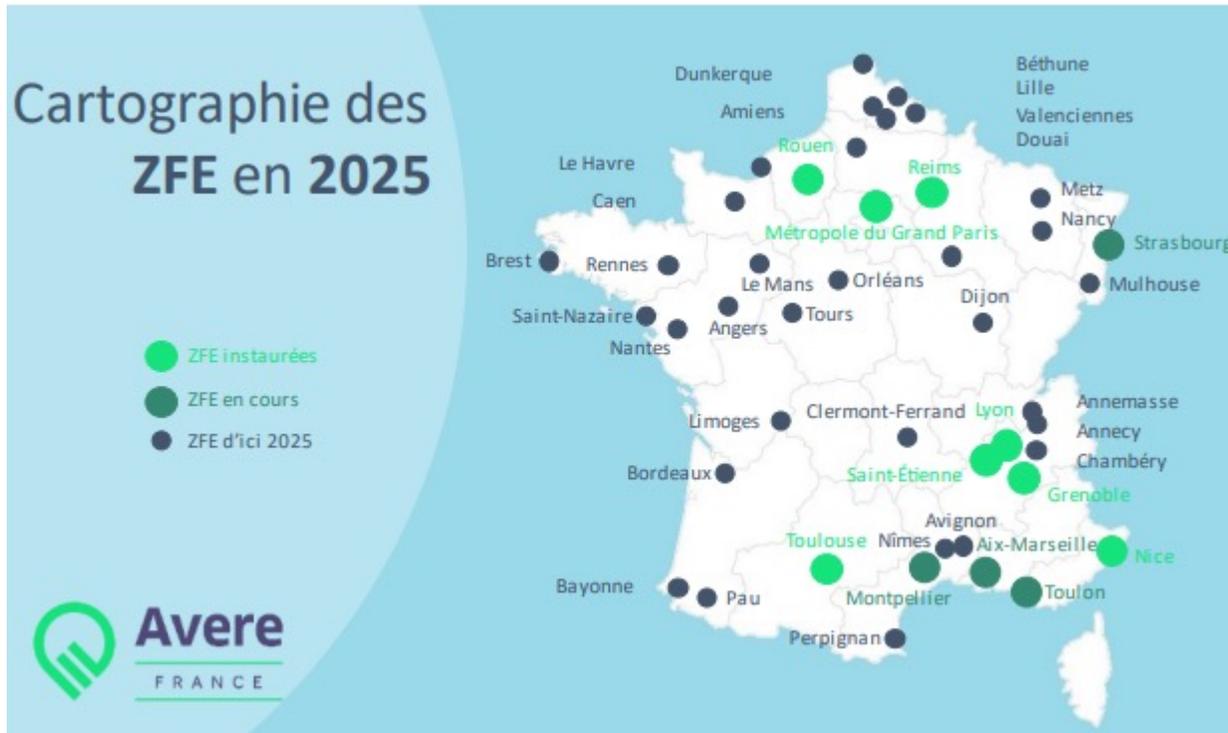
- **1^{er} janvier 2021** : création obligatoire si les normes de qualité de l'air ne sont pas respectées de manière régulière sur le territoire de la commune ou de l'EPCI.
- **7 nouvelles ZFE-m** : Métropole d'Aix-Marseille Provence, Métropole Nice-Côte d'Azur, Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, Toulouse-Métropole, Montpellier-Méditerranée Métropole, Eurométropole de Strasbourg et Métropole Rouen-Normandie.
- **Depuis le 1^{er} janvier 2021** : si une agglomération dépasse les normes de qualité de l'air de manière régulière et que les transports en sont grandement responsables, elle doit, dans les deux ans, mettre en place une ZFE-m.
- Renforcement des obligations par la loi Climat et Résilience en fixant un calendrier d'exclusion :

	Véhicules diesel et assimilés ² – Date de la première immatriculation	Véhicules essence et assimilés ³ – Date de la première immatriculation
1 ^{er} janvier 2023 : Crit'air 5	Antérieure au 31 décembre 2000	Antérieure au 31 décembre 1996
1 ^{er} janvier 2024 : Crit'air 4	Antérieure au 31 décembre 2005	
1 ^{er} janvier 2025 : Crit'air 3	Antérieure au 31 décembre 2010	Antérieure au 31 décembre 2005

ZFE-m issues de la loi climat et résilience

- **31 décembre 2024** : création obligatoire pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants.
- L'obligation de création d'une ZFE-m est satisfaite si une ZFE-m a été créée sur le territoire de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont la population est la plus importante au sein de l'agglomération et que la ZFE-m couvre la majeure partie de la population de l'EPCI.
- La liste des agglomérations assujetties est par l'arrêté du 22 décembre 2021 (actualisé tous les cinq ans) : **33 nouvelles**.
- Aucun calendrier d'exclusion n'est encore envisagé.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ZFE-M



Calendrier d'exclusion		Non classé	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	Crit'Air 1
ZFE	Type de véhicule						
Métropole du Grand Paris ¹¹	Tous les types	Juillet 2019	Juillet 2019	Juin 2021	Janvier 2025	-	-
Métropole de Lyon ¹²	Véhicule particulier	Décembre 2022	Décembre 2022	A déterminer < 2026	A déterminer < 2026	2026	-
	VUL et PL pro	Janvier 2020	Janvier 2020	Janvier 2020	Janvier 2020	-	-
Grenoble-Alpes Métropole ¹³	Tous les types	Mai 2019	Mai 2019	2020	2022	2025	-
Saint-Etienne Métropole ¹⁴	Véhicule particulier	-	-	-	-	-	-
	VUL et PL pro	Janvier 2022	Janvier 2025	Janvier 2025	Janvier 2027		
Toulouse Métropole ¹⁵	Véhicule particulier	Janvier 2023	Janvier 2023	Janvier 2023	Janvier 2024	-	-
	VUL et PL pro	Mars 2022	Mars 2022	Septembre 2022	Janvier 2024	-	-
Métropole Nice Côte d'Azur ¹⁶	Véhicule particulier	Janvier 2023	Janvier 2023	Janvier 2024	-	-	-
	VUL et PL pro	Janvier 2022	Janvier 2022	Janvier 2023	Janvier 2024	-	-
Métropole Rouen Normandie ¹⁷	Véhicule particulier	Septembre 2022	Septembre 2022	Septembre 2022	-	-	-
	VUL et PL pro	Janvier 2022	Janvier 2022	Janvier 2022	-	-	-
Ville de Reims ¹⁸	Tous les types	Janvier 2022	Janvier 2022	Janvier 2023	Janvier 2024	-	-

ZFE ET IRVE

Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge (SDIRVE)

- Il définit les priorités de l'action des autorités locales pour parvenir à une offre de recharge suffisante pour les véhicules électriques en concertation avec :
 - Les gestionnaires de réseau de distribution concernés ;
 - Les autorités organisatrices de la mobilité.
- La loi ne prévoit aucun séquençement entre l'adoption d'un SDIRVE et la mise en place d'une ZFE-m : l'existence d'une ZFE-m n'est pas conditionnée à l'adoption d'un SDIRVE.

Rappel CGCT : la compétence IRVE (création, exploitation, entretien) appartient aux communes et peut être transférée aux EPCI. Cette compétence est conditionnée à une offre « inexistante, insuffisante ou inadéquate sur le[ur] territoire ».

Cartographie des SDIRVE

Actualisée le 03/11/22

- ❖ 96 SDIRVE engagés (dont 12 SDIRVE engagés par des métropoles)
- ❖ 13 SDIRVE validés en préfecture
- ❖ 109 SDIRVE validés ou engagés

SDIRVEs engagés menés par

- AODE
- EPCI

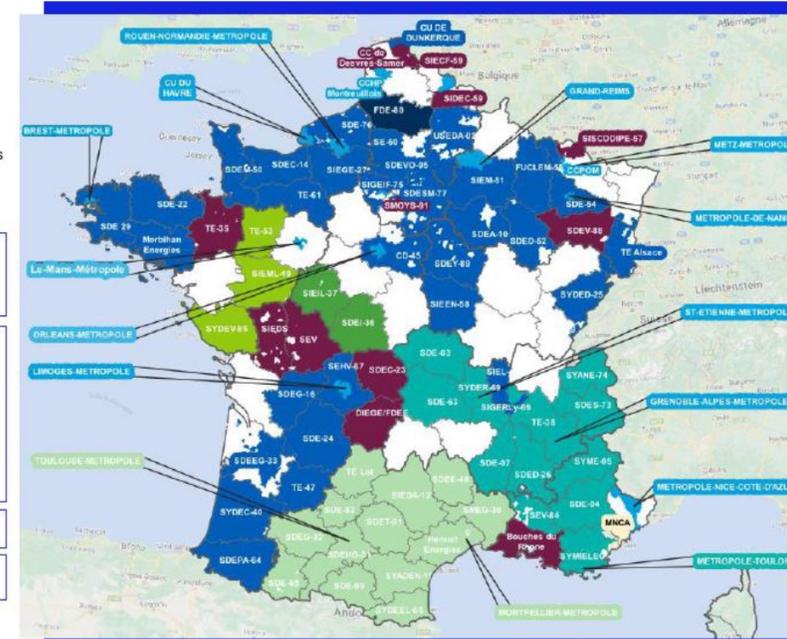
Groupements de commandes :

- Piloté par le Syane (14)
- Occitanie (15)
- Piloté par le SIEL (2)
- TE PDL (4)
- MNCA (4)

● SDIRVE mutualisés

● SDIRVE validés en préfecture

enedis

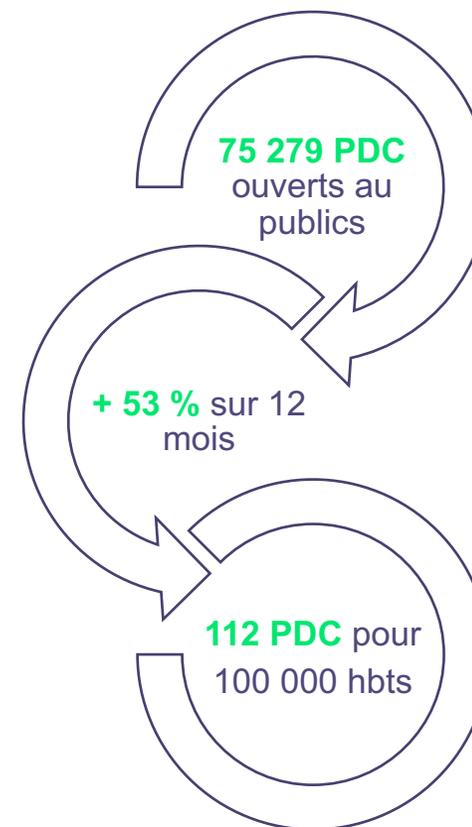
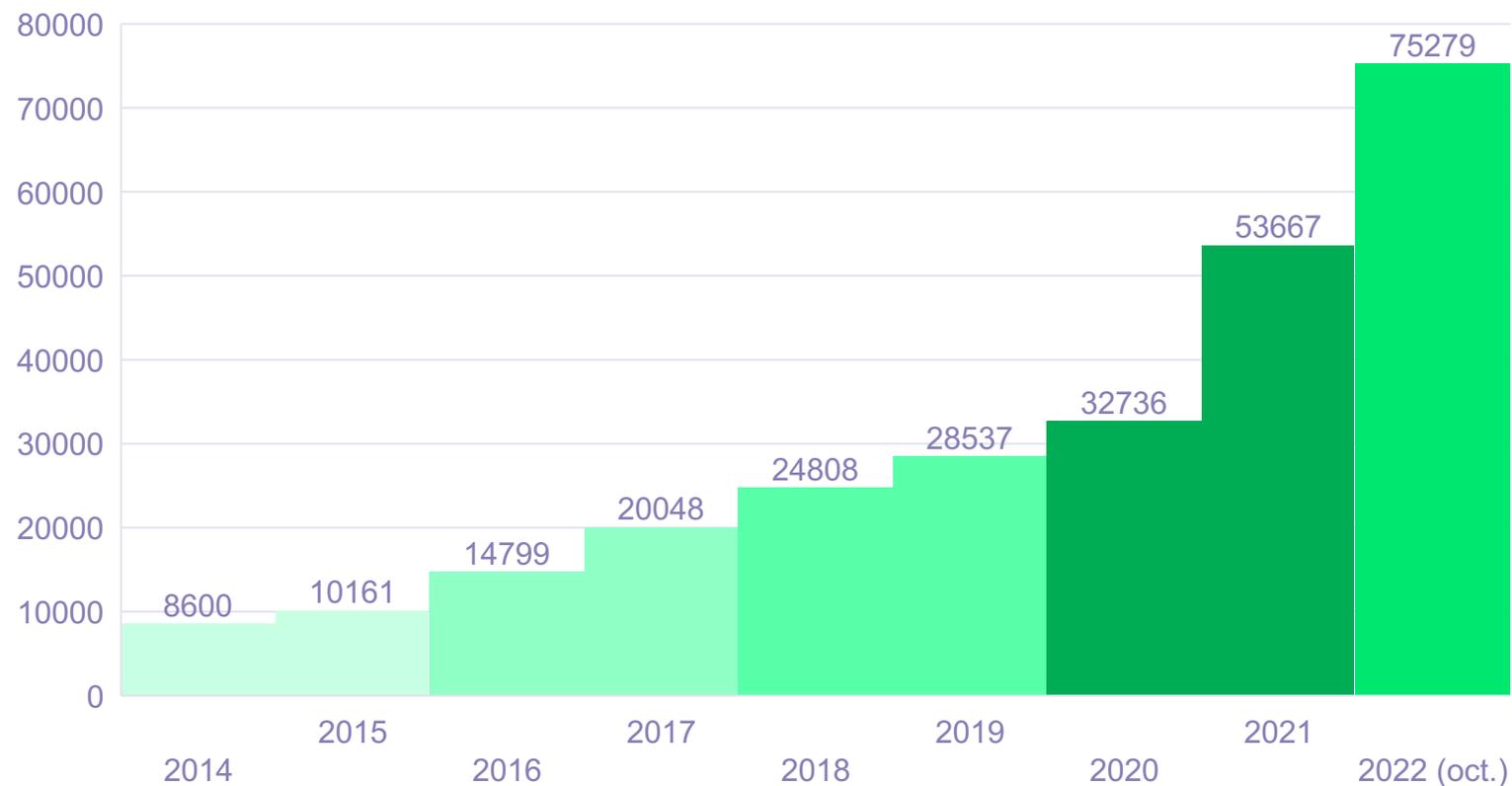


The background is a dark purple gradient. On the left side, there are several light purple geometric shapes: a large circle at the top, a downward-pointing chevron shape in the middle, and three parallel diagonal bars at the bottom. A large, white, stylized number '3' is positioned in the center of the page, overlapping the purple background.

3

RECHARGE EN IDF

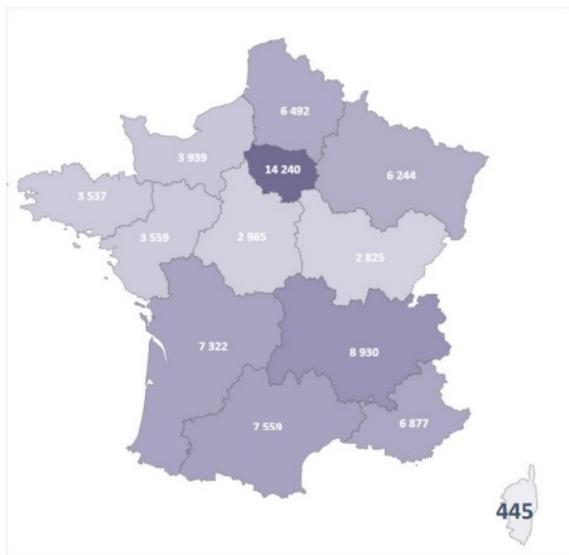
Etat des lieux de la recharge



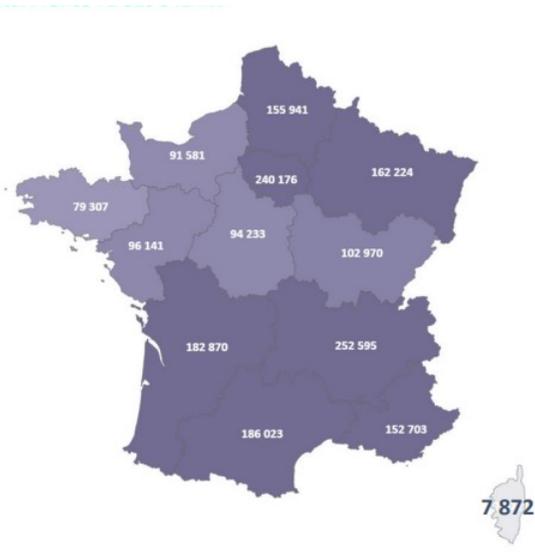
Source : Baromètre commun Avere-France/Ministère de la Transition énergétique

Etat des lieux de la recharge

Répartition des PDC par région

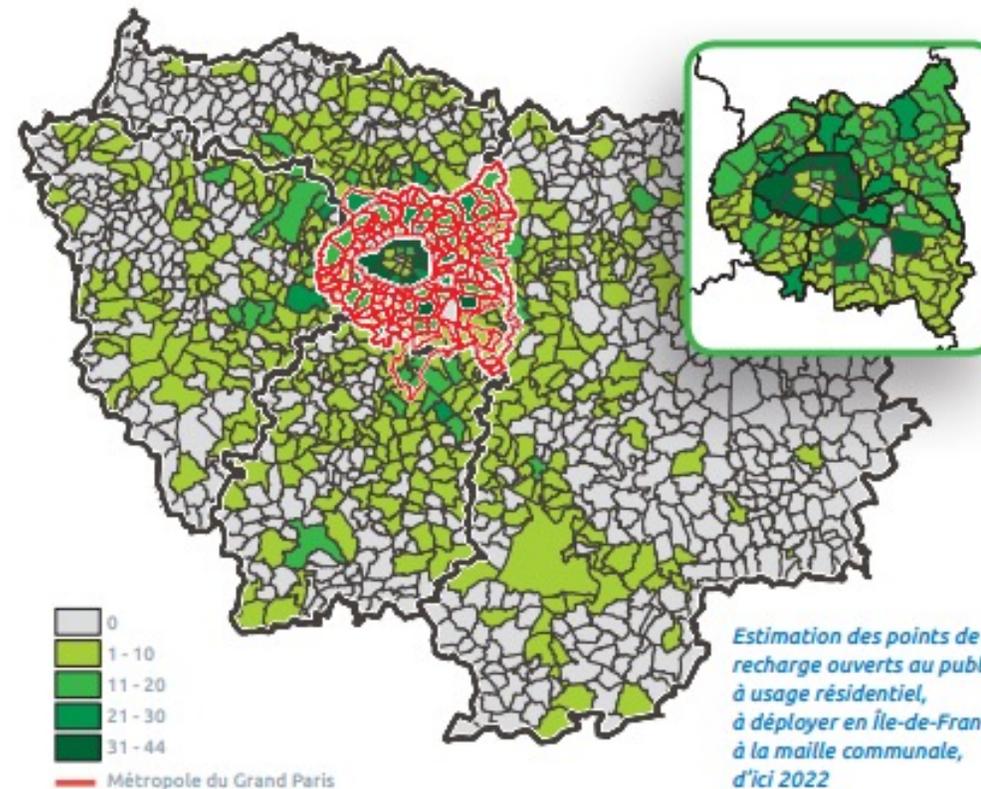


Nombre de points de recharge



Puissance installée

Focus sur l'Île-de-France (Enedis, 2021)



RECHARGE EN IDF

Quelques exemples de déploiements publics

SIGEIF

- Compétence transférée par 101 communes
- 750 points de charge en service
- 1200 fin 2023
- + 70% de PDC en 12 mois et x3 charges
- SDIRVE en cours

SIPPEREC

- Compétence transférée par 31 communes
- 620 points de charge en service
- 1200 en 2023
- X 2 PDC en 13 mois et x 6 charges
- SDIRVE en cours

SEY

- Compétence transférée par 78 communes
- 300 points de charge en service
- 1200 fin 2023, 3000 en 2026
- SDIRVE réalisé

SDESM

- Compétence transférée par 450 communes
- 350 points de charge en service
- 1200 fin 2026
- SDIRVE réalisé

RECHARGE EN IDF

Retours de terrain

- Vigilance sur le stationnement gênant (« ICed ») qui a un impact très négatif sur l'expérience utilisateur mais engendre également des pertes pour le service de recharge
- Vigilance sur les redevances d'occupation du domaine public qui ont un impact direct sur les charges d'exploitation
- Problématique de foncier sur la 1^{ère} couronne pour l'installation de hubs
- Enjeux d'harmonisation et de complémentarité entre les réseaux publics (réflexion en cours sous l'égide de la Région)



Avere

FRANCE



clement.molizon@avere-france.org



+33 7 85 92 77 41



5 rue du Helder, 75009 Paris



www.avere-france.org



@AvereFrance



Linkedin Avere France

